



Numéro 15 (3) | juillet 2024

L'atelier d'écriture en prison : accompagner les mots vers la liberté

Un écrivain en milieu carcéral

Thierry MARICOURT

Résumé

Thierry Maricourt, auteur engagé, revient sur ses interventions en prison et interroge, dans ce contexte particulier, sa posture d'écrivain et de citoyen. Il revient sur la relation qu'il a pu établir avec les détenus et la manière dont il a vécu ces ateliers sur un plan personnel autant que professionnel. Il relate d'abord son arrivée dans le lieu puis la mise en place progressive d'une relation de confiance instaurant le climat nécessaire pour l'écriture. Cette appréhension du rapport à l'autre est essentielle dans le processus de réinsertion à la sortie de prison. Toutefois, l'écrivain-animateur interroge la censure qui pèse sur ces démarches d'émancipation et qui peuvent nourrir une forme de ressentiment vis-à-vis de l'institution.

Abstract

Thierry Maricourt, a committed author, looks back on his work in prison and questions his position as a writer and citizen in this particular context. He looks back on the relationships he established with the inmates, and how he experienced these workshops on both a personal and professional level. He begins by recounting his arrival at the prison, then the gradual establishment of a relationship of trust that created the climate necessary for writing. This understanding of the relationship with others is essential to the process of reintegration after release from prison. However, the writer-facilitator questions the censorship that weighs on these emancipation initiatives, which can foster a form of resentment towards the institution.

Plan

Ma rencontre avec le lieu

De l'atelier d'écriture à l'atelier d'expression

Des livres et des hommes

Nous parlons beaucoup de la prison, mais nous n'en parlons jamais de l'intérieur. Dans le film *Sur les toits*¹, les détenus ne réclament pas tant d'en sortir que de porter à la connaissance de tous ce qui se passe en prison. Ils réclament une visibilité. Ce film expose les événements qui se sont passés en 1972 à Nancy et à Toul, mais aujourd'hui, nous en sommes toujours au même point : que se passe-t-il en prison ? Nous en savons très peu. Bien sûr, certaines choses ont évolué : par exemple, le téléphone portable et l'ordinateur sont à présent autorisés. Cependant, nous n'en savons pas forcément davantage sur la vie carcérale. En prison, la première des règles (qui s'applique dès que nous y mettons un pied) reste la sécurité, que nous soyons détenu, intervenant ou employé. C'est LA règle qui va guider notre action. Au nom de la sécurité, il y a toujours une omerta concernant les conditions de vie des prisonniers.

Je sais que nous ne sortons jamais totalement de la prison. Que nous en sortions debout (comme certains essayent) ou cassé : que ce soit pour quelques mois ou pour plus longtemps, être privé de liberté est une expérience très forte. En tant qu'intervenant, nous entrons, nous sortons, nous rencontrons les détenus et les surveillants, mais notre expérience reste incomplète dans la mesure où nous savons que nous sortirons, à la fin. Un détenu, lui, ne sait jamais vraiment quand il sort, même si sa peine est d'un an ou deux, et qu'il y a la conditionnelle. Quand une personne incarcérée met les pieds en prison, reste toujours une petite part de doute. La peine peut être courte, l'expérience n'en demeurera pas moins gravée.

Je suis écrivain (j'ai écrit une cinquantaine de livres). J'anime beaucoup d'ateliers d'écriture, en milieu scolaire, mais également avec des adultes en situation d'exclusion ou en situation précaire. Ce sont en général des personnes qui ont vécu des expériences difficiles et qui ont des choses à raconter. C'est pourquoi, pour qu'un atelier se déroule au mieux, il est nécessaire que s'établisse une confiance. Quand je commence l'atelier, je leur dis que je suis né dans le 93, en région parisienne. J'ai passé toute mon enfance à la Courneuve et à Aubervilliers (le premier immeuble que l'on ait fait imploser en France est celui dans lequel j'ai grandi). J'explique que si j'écris aujourd'hui, c'est parce que cette expérience m'a forgé, m'a donné des armes, et que l'écriture nous permet de voir le monde autrement. Les groupes que j'ai rencontrés ne s'adonnent jamais à une écriture occupationnelle. Il s'agit d'autre chose. Bien sûr, la part d'acquisition du savoir existe, mais c'est avant tout une écriture émancipatrice. L'écriture occupationnelle ne vient qu'après. Quand nous maîtrisons toutes ces choses, nous pouvons passer à un autre niveau, mais ce n'est pas le cas des gens qui sont en prison, la plupart du temps. Quelle fut ma posture en tant qu'écrivain mais aussi en tant que citoyen, dans ce contexte particulier ? Quelle relation ai-je pu établir avec les détenus ? Comment ai-je vécu ces ateliers sur un plan personnel autant que professionnel ? Ce sont les questions auxquelles je vais répondre, en observant mon arrivée dans le lieu et ma manière de mener l'atelier.

¹ *Sur les toits. Hiver 1972 : mutineries dans les prisons françaises*, film documentaire réalisé par Nicolas DROLC, 95 min, Les Films Furax, 2014. Voir https://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/39824_1.

Ma rencontre avec le lieu

J'ai été amené à travailler à Bapaume (qui est une prison ultra-moderne), et surtout à Liancourt, dans l'Oise, où je suis intervenu pendant quatre ou cinq ans. Je pense que les problématiques derrière les barreaux sont différentes selon que les détenus sont condamnés à de longues ou de courtes peines. Cependant, les rapports entre les détenus sont là. Toutes ces choses se retrouvent. Concernant Liancourt, j'ai été contacté par la DRAC car le SPIP recherchait un écrivain. Je connaissais un peu le monde de la prison pour avoir rencontré des détenus, pour avoir discuté, pour m'être intéressé au sujet. En tant qu'écrivain mais aussi en tant que citoyen, j'ai été amené à me poser des questions sur la liberté, sur l'absence de liberté, sur la manière dont une société fonctionne bien ou moins bien. Que faisons-nous des individus qui mettent en péril la société à un moment donné ? Ces questions me taraudaient quand j'ai été contacté par le SPIP. J'ai donc été ravi.

La première rencontre avec le SPIP fut étrange : les gens du SPIP m'ont dit que les détenus étaient extrêmement dangereux et, pour la plupart, illettrés. On m'a fait visiter quelques endroits dans la prison. J'ai eu l'impression d'être dans un jardin zoologique (« là, il faut pas s'approcher », *etc.*). Ce fut vraiment une expérience particulière. Ne serait-ce que l'odeur. Quand nous prenons le métro, à Paris, il y a une odeur très reconnaissable. Il en est de même quand nous allons en prison. Nous avons beau en être sorti depuis deux heures ou deux jours, cette odeur est persistante : nous la portons sur nous.

J'ai commencé les ateliers la semaine après cette visite. Ils avaient lieu tous les jeudis après-midi, à raison de deux ou trois heures. Ils se déroulaient dans la bibliothèque, c'est-à-dire un endroit « neutre »... C'est un espace consensuel, fréquenté par tous les détenus qui viennent y chercher de la tranquillité, prendre un journal et se mettre dans un coin, se retrouver et discuter. C'est un lieu où il se passe plein de choses. Le détenu qui tenait la bibliothèque n'avait jamais ouvert un livre de sa vie. En prison, le poste de bibliothécaire est une planque. Celui qui s'en va laisse le poste à quelqu'un qu'il apprécie.

La première fois, on découvre tout le rituel d'entrée : la fouille, les papiers. Forcément, en tant que personnel extérieur, on nous remet un petit badge et un biper (parce que les détenus sont « dangereux »).

De l'atelier d'écriture à l'atelier d'expression

Je fais toujours des ateliers d'écriture avec des gens que j'apprécie, je dirais même que j'aime. Si je n'apprécie pas les gens, j'ai la chance de pouvoir refuser de faire ce travail. Si j'interviens avec des détenus, c'est parce que je pense pouvoir mettre en place une relation de confiance comme cela peut l'être dans un tel cadre. J'ai donc toujours refusé de prendre le biper en prison. Selon les jours, les surveillants me laissaient passer, me précisant que c'était à mes risques et périls. D'autres jours, ils me l'imposaient. Alors, je le prenais mais le posais sur le bureau de la bibliothèque. Je n'ai jamais été embêté en prison : le biper n'a jamais servi à grand-chose.

C'est dans les ateliers d'écriture que j'ai eu l'impression qu'il y avait le plus d'écoute, de respect et de confiance. Cela fait sourire. Cependant, si les détenus viennent dans l'atelier d'écriture, ce n'est pas pour chercher querelle, mais pour vivre un moment particulier. En tant qu'intervenant extérieur, nous le savons bien : nous

apportons une bouffée de liberté. Les détenus sont toujours très attentifs, très réceptifs et essayent constamment de se présenter sous leur meilleur jour. La confiance est partagée, cette confiance avec des hauts et des bas. Intervenir en prison signifie ne pas chercher forcément à savoir qui nous avons en face de nous. Jamais je n'ai voulu savoir pourquoi les détenus présents à l'atelier étaient là. Mais les gens parlent et, au bout d'un certain temps, je savais qui avait fait quoi. Or, nous ne posons pas le même regard sur un violeur que sur un voleur de mobylette. Cela change le point de vue mais également la teneur de l'intervention.

À mon arrivée, tout le monde s'asseyait, et nous parlions. Je laissais les uns et les autres prendre la parole, à bâtons rompus. La conversation partait dans toutes les directions. Alors je prenais un papier et un crayon et je prenais des notes sur ce qu'ils disaient. Un atelier d'écriture, cela veut dire que l'on écrit. Moi, plutôt qu'« atelier d'écriture », j'ai toujours revendiqué le nom d'« atelier d'expression », car cela correspond davantage à ce que je peux faire. Au bout d'un moment, et même si les discussions partaient dans tous les sens, un thème se profilait. J'embrayais dessus. Nous échangeons à ce sujet. Cependant, les détenus n'écrivaient pas dans la bibliothèque : en prison, ils sont censés avoir du temps, donc ils préféraient écrire dans leur cellule la semaine qui suivait, en fonction du thème que nous avions défini. Je trouvais cela beaucoup mieux. La semaine d'après, ils lisaient leurs textes : des discussions très fortes avaient alors lieu.

À Liancourt, les prisonniers sont, en grande partie, incarcérés pour mœurs. Nous avons réussi à réfléchir à la place de la femme dans la société, à des sujets qui n'étaient pas *a priori* évidents. D'abord en s'écoutant tous, en réfléchissant, en confrontant des positions qui n'étaient pas toujours les mêmes, mais qui restaient toujours très correctes dans leur formulation. Puis en se mettant à écrire sur ces sujets et à produire des textes qui étaient parfois de grande qualité. J'étais censé avoir en face de moi des gens dangereux et illettrés. Or, les détenus de mœurs ne sont pas facilement repérables : ils ne sont pas forcément violents. Parfois, ce sont des personnes cultivées, très bien intégrées dans la société. Dans mes ateliers, cela se ressentait car les textes étaient pour la plupart de grande qualité.

Des livres et des hommes

Je voudrais soulever deux choses : l'une qui me paraît extrêmement positive, l'autre qui me paraît beaucoup moins positive en ce qui concerne les interventions artistiques en prison.

Lors de mes venues, j'avais pour habitude d'apporter un paquet de cigarettes : c'était ma façon de dire « nous sommes là, nous allons passer un moment convivial ensemble » (à l'époque nous avions encore le droit de fumer dans les lieux publics, et nous ne pouvions pas apporter une bouteille de vin). Je mettais le paquet au milieu de la table, prenait qui voulait. J'apportais également à chaque fois un livre. Certes, il y a des livres dans les bibliothèques mais il suffit d'en parler avec les détenus ou avec celui qui tient la bibliothèque : il n'y a tout de même pas grand-chose, ou ce sont des livres très datés, en mauvais état. L'approvisionnement en livres des bibliothèques carcérales est un problème. J'apportais donc un livre que j'avais lu, que j'avais aimé (Jack London par exemple). Puis, je l'oubliais dans la bibliothèque. La fois suivante, nous échangeons au sujet des textes que les détenus avaient écrits : leur style, la façon de les améliorer. Est-ce que leur pensée se retrouvait bien dans les textes ? Est-ce que tout le monde les comprenait comme l'auteur voulait qu'ils soient compris ? Et puis, à

un moment ou à un autre, un détenu me disait : « Le livre que vous avez oublié la dernière fois, je l'ai lu et ça parle de ça et de ça... ». Nous discutons et le rapport à la littérature se retrouvait finalement concrètement là, mais sans aucune obligation.

Le détenu qui s'occupait de la bibliothèque avait une cinquantaine d'années. Il avait été patron de bistrot à Paris. Un jour, une grosse altercation avait éclaté dans son établissement. Il y avait eu un mort, et il avait été accusé de complicité. Il avait toujours dit que ce n'était pas vrai mais il avait pris dix ans. C'était quelqu'un qui avait plutôt tendance à boire et il n'avait jamais ouvert un livre de sa vie. En prison, il s'était mis à côtoyer des livres, notamment les livres que je laissais. Il a fallu un certain temps, mais au bout d'un moment, il a obtenu une permission. Avant de sortir, il m'a demandé de lui donner l'adresse d'un écrivain qui habitait à Paris. Connaissant l'écrivain de même que le détenu, j'ai accédé à sa demande. Il a passé sa permission attablé dans un bar, juste devant l'immeuble où résidait l'écrivain. Il n'était pas question de l'importuner ou d'aller lui parler : il voulait juste le voir passer. C'est un bel exemple, non de réinsertion (il n'en était pas encore là), mais de ce que peut apporter un livre ou l'écrit dans un lieu tel qu'une prison. Un an après, quand ce détenu a été libéré, il lisait trois ou cinq livres par semaine. C'est encore le cas aujourd'hui. J'ai gardé contact avec lui, et dès qu'il y a des événements culturels qui se déroulent à Paris et qu'il sait que je vais y participer, il tient à être présent. J'espérais d'ailleurs le faire intervenir lors de la journée d'étude dont nous rendons compte dans ce dossier afin qu'il donne son point de vue d'ancien détenu. Malheureusement, il n'est plus tout jeune et il devait passer des examens de santé ce jour-là. Je cite souvent cet exemple car il montre à quoi peut servir ce type d'écriture, ce type d'intervention artistique dans de tels lieux. Il n'y a aucune rentabilité derrière ces dispositifs. À la différence d'un détenu en reprise d'études, qui le fait tout de même dans l'idée d'avoir quelque chose à sa sortie de prison, et notamment une profession. L'atelier à visée artistique ne s'inscrit pas dans cette optique ; pour autant, ce n'est pas une activité de type occupationnel non plus.

Nous touchons là à quelque chose qui est de l'ordre de l'intégration. Si quelqu'un se retrouve en prison à un moment ou à un autre, c'est parce qu'il était mal intégré, ou qu'il a fait un pas de côté. Ce type d'intervention ne peut qu'être bénéfique pour le détenu mais aussi pour nous, en tant qu'intervenants. Lorsque l'on accomplit quelque chose et que l'on obtient un résultat, c'est toujours valorisant. Nous aimons en parler après. Mais au-delà de nous, j'ai toujours cru comprendre que si les prisons existaient, ce n'était pas seulement pour enfermer les gens, mais pour faire en sorte qu'ils ne nuisent plus à l'ensemble de la société pendant un moment. C'est aussi et surtout pour qu'à leur sortie, ils puissent se réintégrer dans la société. La prison n'est pas conçue pour que les gens y retournent. Cependant, dans les faits, ce n'est pas tout à fait cela... Très peu de moyens sont mis en place en prison pour éviter que le détenu n'y revienne. Le taux de récidive est extrêmement élevé en France – ce qui n'est pas le cas ailleurs. Peut-être est-ce parce qu'il y a trop peu de pratiques artistiques, en tout cas de pratiques autres que purement éducatives.

L'autre point que je voulais aborder est le suivant : si ces pratiques donnent de très beaux résultats, elles peuvent également produire du ressentiment, ou des choses expliquant ces récidives, lorsqu'elles ne sont pas prises en compte ou quand elles sont niées. Je suis intervenu durant plusieurs années. Un jour, le directeur a voulu me voir. Il souhaitait mettre en place un journal. Dans les années 1970, un journal, intitulé *À contre-courant*, paraissait. J'ai pu consulter les anciens numéros publiés entre 1975 et 1980 et j'ai rencontré le rédacteur en chef. Je suis tombé sur les fesses en le lisant ! Il y avait des articles sur Mesrine, sur les courants politiques d'extrême-

gauche, sur tous les sujets que nous pouvons imaginer, et pas forcément des sujets consensuels. Et c'était publié ! Ce journal avait eu une vingtaine de numéros d'existence. Le directeur m'a proposé de faire, de nouveau, ce journal, comme un pendant de l'atelier d'écriture. J'en suis devenu le rédacteur. Cela me semblait être une très belle initiative car « mes » détenus écrivaient bien, et des choses diverses : des articles de presse, des contes, de la poésie. Ils se laissaient vraiment aller dans l'écriture, mais il n'y avait pas de mise en visibilité. La proposition du directeur m'a donc semblé être une très bonne idée. J'ai accepté en formulant une seule exigence : si j'étais le rédacteur en chef, alors c'était moi qui exerçais la censure sur le journal. Je savais que nous étions en prison, dans un lieu particulier où la sécurité est le mot d'ordre : je veillerais donc au fait qu'il n'y ait pas d'insultes, pas de détenus nommés. Lorsque j'ai exposé tout ceci aux détenus, ils se sont mis à rire, me soutenant que cela ne marcherait pas, que c'était des promesses que l'on me faisait. J'ai voulu essayer. Ils ont écrit. Un des détenus s'occupait de l'actualité (une sorte de revue de presse : nous voyons cela partout, et ce n'est pas forcément subversif). Dès le premier numéro, j'ai été convoqué par le directeur. « Là, vous nommez un ministre (parce que parfois des ministres se retrouvent en prison, détournent de l'argent). C'est interdit de nommer les gens ». Bien sûr, à l'époque, tous les médias nommaient ce ministre poursuivi par la justice. Mais là, il ne fallait pas. La fois d'après, c'était à Bapaume, où un journal existait : un détenu avait repris une blague de Pierre Dac (Pierre Dac, c'est gentil, je ne pense pas que cela gêne beaucoup de monde). La blague a été purement et simplement censurée, parce qu'elle mettait en cause un avocat.

À Liancourt, il y a eu trois numéros du journal, qui s'appelait *Parenthèse*². Pour le numéro deux et le numéro trois, le problème provenait de choses ridicules ne portant pas du tout atteinte à la sécurité de l'établissement, ni aux rapports des détenus entre eux, ni même aux rapports des détenus avec les surveillants. Mais pour le directeur, nous pouvions publier dans le journal des recettes de cuisine, des rubriques astrologiques, des histoires relatant des souvenirs de vacances au bord de la mer. Par la force des choses, le journal s'est arrêté, ce que j'ai beaucoup regretté. L'atelier s'est arrêté peu de temps après, mais pour des raisons financières, m'a-t-on dit.

² Ce sont les détenus qui avaient choisi le nom car, pour eux, « parenthèse » voulait dire « se retrouver en prison n'arrive pas qu'aux autres ». Parfois, il suffit de faire quelque chose... un délit routier. Aujourd'hui, en prison, une personne sur deux est présumée innocente tant qu'elle n'a pas été condamnée.